

ECHORIA

LETTRE DU BASSIN VERSANT DE LA RIA D'ETEL

N°01
JUN 2008



SYNDICAT MIXTE
RIA D'ETEL

BELZ
BRANDERION
BREC'H
CAMORS
ERDEVEN
ETEL
KERVIGNAC
LANDAUL
LANDEVANT
LANGUIDIC
LOCAL-MENDON
MERLEVENEZ
NOSTANG
PLUVIGNER
PLOEMEL
PLOUHINEC
SAINTE-HELENE



EDITO

Depuis plus d'une décennie, nous avons engagé une démarche de préservation de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la ria d'Etel. Ce qui aurait pu être un conflit ouvert entre l'agricole et le conchylicole, est devenu l'amorce d'un processus de dialogue et de concertation, qui n'a cessé de s'amplifier vers les collectivités, les particuliers, les associations, les riverains du plan d'eau, etc. Le dialogue permet de nous faire prendre conscience de l'effet de nos gestes sur l'environnement, et petit à petit, augmente la contribution de chacun à l'amélioration de la qualité d'une eau indispensable à tous, professionnels comme particuliers.

Soucieux d'informer et de sensibiliser les habitants des 17 communes du bassin, le syndicat mixte publie ainsi sa première lettre d'information.

Le lancement de la lettre à l'approche de l'été nous semble d'autant plus opportun que notre relation à l'eau se renforce : besoin d'arroser, de se rafraîchir, de s'intéresser à la qualité des eaux de baignade ou des coquillages, etc.

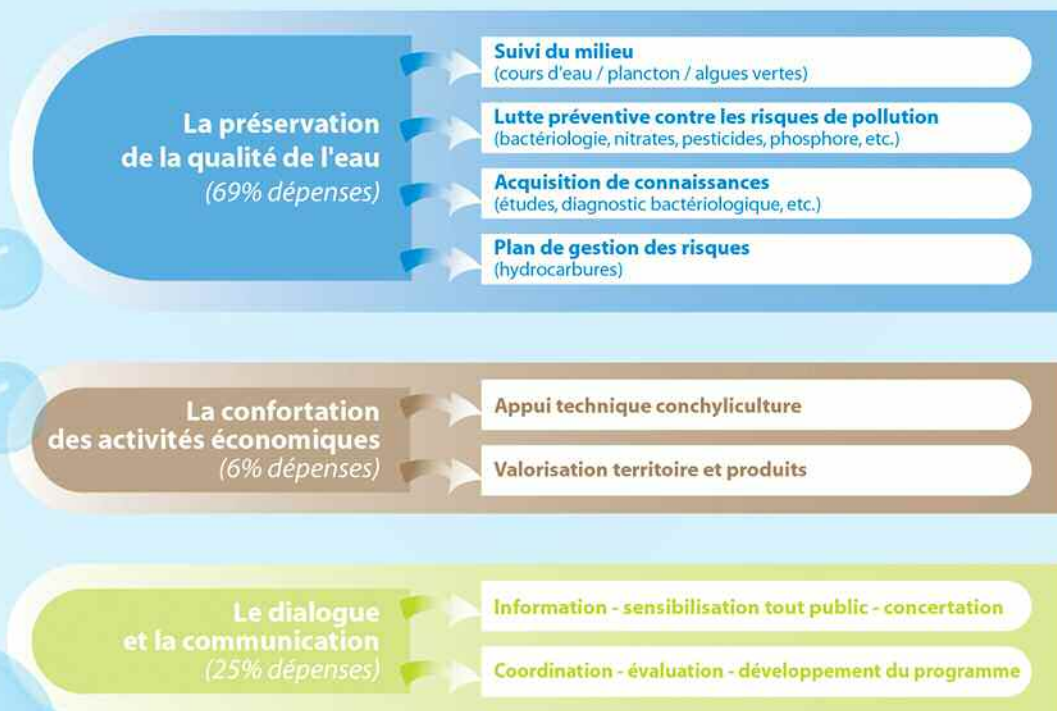
Elle pourra devenir le lien entre les différents usagers de notre terroir ; elle pourra accueillir et communiquer sur les expériences génératrices de progrès, d'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement, proche ou lointain des rives de la ria.

Louis Hervé, président du syndicat mixte de la ria d'Etel





LE PROGRAMME DE BASSIN VERSANT 2005-2008 S'APPUIE SUR 3 AXES DE TRAVAIL:



LES FINANCEMENTS

Plusieurs financeurs permettent la bonne mise en œuvre du projet : quatre intercommunalités (les communautés de communes de la ria d'Étel, du Pays d'Auray, de Bellevue Blavet Océan BBO, la communauté d'agglomération du pays de Lorient CAP L'Orient), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil général du Morbihan et la région Bretagne. Le budget 2005-2008 s'élève à 960 000 euros.



TEMOIGNAGES



Laurence ANNIC

Coprésidente du comité professionnel agricole ria d'Étel



"Les actions agricoles constituent l'axe majeur du programme de bassin 2005-2008. Elles se concrétisent par l'apport de conseils individualisés et l'organisation d'actions collectives, visant à appuyer le développement et la généralisation de pratiques respectueuses de l'environnement. A ce jour, plus de deux cents agriculteurs du bassin versant ont intégré la démarche et participent aux actions : diagnostic environnemental de l'exploitation, plan de fumure, campagne d'analyses

de sols et de fertilisants organiques, démonstrations techniques, etc.

Avec cette forte participation, reconnaissons ici la réelle prise de conscience de l'enjeu de la préservation de la qualité de l'eau par les agriculteurs, ainsi que les efforts réalisés pour modifier leurs pratiques. Il faut continuer le travail et rester attentif car des progrès sont toujours possibles.

Nous devons absolument poursuivre le dialogue engagé depuis plus de dix ans avec les conchyliculteurs et les autres acteurs du bassin versant afin d'échanger sur nos pratiques et leurs évolutions."

Eric LE GREL

Ostréiculteur



"C'est dans le but de préserver la qualité de l'eau de la ria d'Étel, qu'ostréiculteurs et agriculteurs se réunissent depuis plus de 10 ans. Le travail réalisé par les agriculteurs sur leurs pratiques est bénéfique pour la qualité de l'eau et donc pour la conchyliculture. Les résultats aident à mieux orienter les actions et à cibler les secteurs

les plus sensibles. Dans le cadre du programme de bassin, diverses opérations ont concerné également les conchyliculteurs. Par exemple, en 2007, un diagnostic sur l'assainissement et la gestion et le stockage des produits à risques et des déchets, a été réalisé au niveau des ateliers conchylicoles. Il est important, pour nous professionnels, d'informer notre clientèle sur toutes nos démarches entreprises en faveur de la qualité de l'eau."

zOOM SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La "Gestion intégrée des zones côtières" (GIZC) est avant tout une méthode de travail, qui se base sur la coopération des acteurs de l'espace littoral, pour aboutir à un développement concerté et durable du territoire. La GIZC constitue un outil pouvant être mis en œuvre pour répondre à diverses problématiques de territoire : pression foncière, patrimoine à valoriser, tourisme, etc.

Lancé en 2006, ce projet s'est traduit par :

- La mise en place d'un système d'information géographique (SIG)
- Une série de rencontres thématiques avec les usagers de la ria d'Étel
- Des cafés des sciences, soirées d'échanges, pour sensibiliser le grand public au développement durable

Pour répondre aux attentes des professionnels et habitants émises lors des différentes rencontres, le syndicat poursuit la concertation engagée. Il entre dans une phase opérationnelle, notamment avec l'élaboration de supports de communication.

L'espace littoral de la ria d'Étel

Le littoral est l'espace de transition entre la terre et la mer. Les délimitations varient selon que l'on s'intéresse aux écosystèmes ou aux activités économiques et humaines. Dans le cas général, elles correspondent à la limite des eaux territoriales, et, à une bande minimum de 15 kilomètres de terre. La zone littorale est rattachée à un bassin hydrographique, le bassin versant de la ria d'Étel.

zOOM SUR LE SITE NATURA 2000 "RIVIÈRE D'ÉTEL"

La démarche Natura 2000 s'inscrit dans la logique de préservation de la biodiversité au niveau européen.

Cela se traduit par la désignation de "sites Natura 2000" qui présentent des espaces et des espèces (faune et flore) rares et menacés. Sur chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (docob) est élaboré en concertation avec les acteurs locaux. Ce document fixe les objectifs de développement durable du site et propose des moyens d'action pour y parvenir.

Depuis octobre 2007, le syndicat mixte de la ria d'Étel travaille activement à l'élaboration de ce document d'objectifs : rencontres des acteurs locaux, réunions thématiques de groupes de travail, recueil d'informations, etc. Le diagnostic du site qui en découlera, permettra d'envisager des mesures de gestion appropriées aux problématiques des milieux naturels de la ria d'Étel.



zOOM SUR LES PROGRAMMES DE SUIVI DU MILIEU

Afin de connaître "l'état de santé" du milieu et de mieux le gérer, le syndicat mixte réalise, depuis 2006, plusieurs suivis dans le cadre du programme de bassin : qualité des cours d'eau, composition du plancton et évolution des algues vertes, qualité des cours d'eau, composition du plancton et évolution des algues vertes. Une vingtaine de bénévoles est impliquée dans ces démarches : professionnels (conchyliculteurs, agriculteurs...) et adhérents d'associations ("Eau et Rivières"...). Ces programmes sont complémentaires des réseaux déjà existants.

En 2008, le syndicat complète son dispositif de suivi bactériologique de l'eau avec de nouveaux points de prélèvements. La qualité bactériologique est primordiale pour la conchyliculture. C'est en effet d'elle que dépendent la qualité sanitaire des coquillages et le classement des zones conchylicoles.



Sources : IGN Scan 25, BDcarto, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel



CONSEILS, TRUCS ET ASTUCES : ÉVITONS L'UTILISATION DE DÉSHÉRBANTS CHIMIQUES

Désherber sans pesticides, c'est possible !

L'utilisation de pesticides présente des dangers pour votre santé et pour l'environnement. Le simple contact avec la peau ou l'inhalation, expose à une intoxication immédiate : brûlures, nausées, etc. A long terme, certains pesticides peuvent être à l'origine de cancers, de perturbations neurologiques et de troubles de la reproduction. Les animaux sont exposés aux mêmes risques. Or l'utilisation de ces produits n'est pas indispensable.

Le paillage (entre 5 et 10 cm d'épaisseur) : étalé de manière homogène, il empêche la germination des plantes spontanées. Il faut désherber manuellement dans un premier temps, puis pailler.



Quelques exemples de paillis :

- La tonte de gazon séchée. Elle est utilisée préférentiellement autour des plantes basses, jeunes haies, etc.
- Les feuilles mortes en hiver, idéales dans les massifs arbustifs et sous les haies (ne pas utiliser de feuilles atteintes de maladies)
- La paille au pied des cultures comme les tomates, courgettes, fraisiers, framboisiers, etc.

Les plantes couvre-sol : elles sont choisies pour leur performance à couvrir le sol de leurs feuilles, leurs tiges ou racines superficielles. Elles occupent l'espace et ne laissent plus la place aux herbes indésirables.



5 couvre-sol performants :

- La consoude à grandes fleurs (naine tapissante), très solide, à l'ombre comme au soleil
- Certains géraniums botaniques (endressii, oxonianum, macrorrhizum, sanguineum, etc.)
- Le lierre sauvage ou horticole, à l'écart des murs
- La marjolaine rampante, feuillage jaunissant au soleil
- La petite pervenche (évitée la grande pervenche trop envahissante), à l'ombre

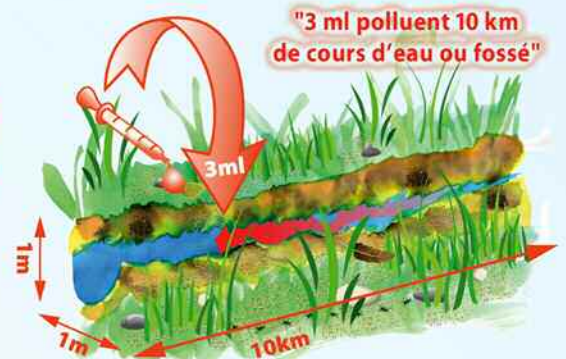


Sanctions

Depuis le 1er février 2008, de nouveaux arrêtés préfectoraux spécifiques à la Bretagne renforcent les dispositions des arrêtés d'avril 2005 : "l'application de tout produit phytosanitaire est interdite toute l'année à moins de cinq mètres d'un cours d'eau, canal ou point d'eau et à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, avec ou sans eau. Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts". Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Arrêté préfectoral consultable en mairie ou sur internet :
<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

Exemple d'un désherbant (matière active, le glyphosate)



Pour en savoir plus : www.jardineraunaturel.org



AGENDA

LE PLANCTON : 24 juin 2008 / 20h15 / Brandérian

Conférence sur "l'homme, la mer et le plancton" proposée par le Syndicat mixte de la ria d'Étel, avec Pierre Mollo de l'Observatoire du plancton de Port Louis. Salle Argoat de l'espace Saint-Exupéry à Brandérian. Renseignements 02 97 55 25 64

COMICE AGRICOLE : 12 juillet 2008 / Pluvigner

L'HUITRE DE LA RIA :

Conférence sur le métier d'ostréiculteur et l'huître de la ria :

29 juillet 2008 / 20h15 / Locoal-Mendon

proposée par le syndicat mixte de la ria d'Étel, en collaboration avec Jean-Noël YVON, ostréiculteur. Ancienne mairie de Locoal-Mendon (pl. de l'église). Renseignements 02 97 55 25 64

Fête de l'huître : 17 août 2008 / 10h / Sainte-Hélène

Informations sur l'huître et le métier d'ostréiculteur, dégustations d'huîtres, marché de produits régionaux, démonstrations de jeux bretons, fest-noz en soirée, etc.

Samedi 17 août, dès 10h, sur le site de la Vieille chapelle à Sainte-Hélène.

Syndicat ostréicole et Club de foot l'Espérance de Sainte-Hélène. Renseignements 02 97 85 84 44





DÉMOUSTICATION

L'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral Atlantique mène des opérations de démoustication sur le bassin versant de la ria d'Étel.

Pour en savoir plus : www.eidatlantique.eu

AGRICULTURE

En 2008-2009, le syndicat mixte propose aux agriculteurs une aide incitative, pour tester la mise en œuvre de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement. Le dispositif est financé par le conseil général. Il s'articule autour de trois actions :

- développement du compostage du fumier;
- meilleure répartition des fumiers et lisiers sur l'ensemble des surfaces ;
- limitation de l'utilisation des produits de désherbage sur maïs.

Contacts : Syndicat mixte ou la Chambre d'Agriculture (partenaire technique)
KERVIGNAC - 02.97.36.13.33

L'EAU VOUS CONSULTE

Un courrier sur la révision du Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (Sdage) Loire-Bretagne a dû arriver dans vos boîtes aux lettres. C'est en effet le début de la consultation des Français sur l'eau. Chacun est invité à donner son avis via un petit questionnaire. Trois axes d'action sont abordés : zones humides et rivières, traitement des eaux usées de l'industrie et des villes, et la réduction des pollutions agricoles (engrais, pesticides).

La phase de consultation durera jusqu'au 15 octobre.

Profitez de cette consultation pour exprimer nos convictions sur l'eau.
Pour en savoir plus : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr>



La lettre du bassin versant de la ria d'Étel est éditée par le Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE).
Créé en 2007, le Syndicat mixte de la ria d'Étel est composé de quatre intercommunalités, regroupant les 17 communes du bassin versant :

- La communauté de communes de la ria d'Étel
- La communauté de commune Bellevue Blavet Océan (BBO)
- La communauté de communes du Pays d'Auray
- La communauté d'agglomération du pays de Lorient (CAP L'Orient)

Le syndicat a pris le relais de la communauté de communes de la Ria d'Étel, qui pilotait administrativement l'ensemble des projets engagés depuis 2001 en faveur de la qualité de l'eau sur le bassin. Ses missions :

- préserver la qualité de l'eau sur le bassin versant
- gérer et protéger les cours d'eau
- mettre en valeur le patrimoine halieutique
- assurer la gestion intégrée des zones côtières "gizc"
- gérer le projet Natura 2000 "Rivière d'Étel"

Syndicat mixte de la ria d'Étel • 20 route des 4 chemins • 56550 Belz • tel : 02 97 55 25 64 • fax : 02 97 55 57 86

Rédaction : Syndicat mixte de la ria d'Étel, Louis Hervé, Laurence Annic, Eric Le Grel, Xavier Blondel

Contacts : Chloë Cordellier (gizc@ria-etel.com), Laurent Thibault, Grégory Le Moigno, Charlotte Mimbielle

Conception graphique : Poostshee Artworks • Impression : Imprimerie de la Rivière

Crédits photos : Philippe Hors, GEOS (Erwan Le Cornec), Maison de la consommation et de l'environnement, Syndicat mixte de la ria d'Étel

www.ria-etel.com / communauté de communes / rubrique environnement